Image not found or type unknown

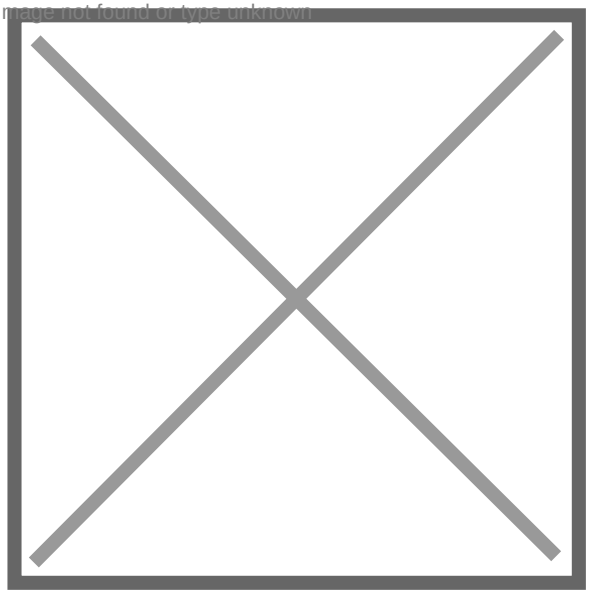

Litige avec fournisseur tps

Par **schumi83**, le **23/08/2007** à **14:01**

bonjour voici ma question
mai 2006 je prend tps par ma lignetv de france telecom,le 28 fevrier 2007 je demenage et ma nouvelle adresse n'est pas compatible avec le service malignetv,je resilie l'abonnement orange et tps,je les informe par courrier recommandé ma demande de resiliation de leur services avant la date anniversaire comme le stipule les clauses du contrat.il ne veulent rien savoir et me harcele,je decide donc de faire opposition du prelevement.je renvoie de nouveau un recommandé et la plus de nouvelle!a la date d'aujourdhui il m'on mit en recouvrement!!!que doit je faire vu quil n'accorde aucune attention a mes deux courriers.c'est de l'abus pur et simple et un nom respect des clauses du contrat.
merci de votre reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés